



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, session 2026

N° A3A43ASIEG1

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle A (sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre, au titre de l'année 2026 :

Madame VITTE Anne-Laure, ingénieure d'études hors classe, présidente, Université Grenoble Alpes, La Tronche.

Monsieur ALCARAZ Jean-Pierre, ingénieur de recherche, expert, Université Grenoble Alpes, La Tronche.

Monsieur CHEVALIER Fabien, maître de conférences de classe normale, expert, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Madame LORMIERES Florence, ingénieure d'études de classe normale, experte, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Madame BLANCHET Sandrine, ingénieure d'études hors classe, Université Grenoble Alpes, La Tronche.

Monsieur LAPORTE Frédéric, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Fait à Paris, le 22 mai 2026

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours
des personnels des bibliothèques, ingénieurs,
administratifs, techniques, pédagogiques,
sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON